

## Stéphane Le Foll : « Il faut fixer des règles en Europe »

© 06/02/2014 |  Terre-net Média

**LES SABLES-D'OLONNE (France), 05 fév 2014 (AFP) - Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a souhaité l'établissement d'un « cadre législatif » pour l'autorisation de nouveaux OGM en Europe, après celle qui devrait être accordée prochainement au maïs TC1507 faute de consensus au sein des Etats.**

« L'Allemagne a pris une décision en s'abstenant lors du vote, je la respecte, je sais que la coalition (au pouvoir) est divisée sur le sujet. Mais la France n'en veut pas », a déclaré le ministre à l'AFP, en marge d'un déplacement en Vendée. « Il n'y a pas de trahison mais le problème n'est pas résolu : aujourd'hui, il n'y a aucune règle », a-t-il poursuivi.

Pour Stéphane Le Foll, « il faut engager des discussions pour repenser le cadre législatif d'**autorisation des OGM**, permettant aux Etats membres de conduire leur propre évaluation du coût/avantage pour chaque nouvelle culture ». « Je remettrai ça sur la table au prochain sommet franco-allemand », a-t-il promis.

**Le maïs TC1507 du groupe américain Pioneer** devrait être autorisé à la culture dans l'UE lors d'un vote des ministres de l'UE chargés des Affaires européennes à Bruxelles mardi prochain. A ce jour, quatre OGM ont obtenu une autorisation de culture dans l'UE, mais un seul est encore cultivé dans quelques Etats, le maïs MON810 du groupe américain Monsanto.